



République Française  
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 14/06/2023  
Reçu en préfecture le 15/06/2023  
Publié le  
ID : 057-245700695-20230531-BC20230530\_03MP-CC

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-trois, le trente mai à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le vingt-deux mai sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

### Etaient présents :

M. Michel PAQUET,  
Mme Rachel ZIROVNIK, M. Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA (*arrivée au point 9*), MM. Benoit STEINMETZ, Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET

### Absent avec procuration : ./.

Absents excusés : Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Michel HERGAT

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents : 7  
Nombre de votants : 7

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Thomas HERBER, DST, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Manon TURPIN, service communication,

Était absente excusée : Katia PEPPOLONI, Chargée de mission



### **3. Objet : Attribution du marché d'exploitation des installations de chauffage, ventilation, climatisation, traitement d'eau, traitement d'air et multi technique du centre aquatique communautaire CAP VERT à Breistroff-la-Grande**

Vu les articles L. 2124-2, R.2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique,

La Communauté de Communes a lancé une procédure d'appel d'offres ouvert portant sur l'exploitation des installations de chauffage, ventilation, climatisation, traitement d'eau, traitement d'air et multi technique du centre aquatique communautaire CAP VERT à Breistroff-la-Grande.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 1<sup>er</sup> mars 2023 au Journal d'Annonces Légales « La Semaine », au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et

au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE). La date limite de remise des offres a été fixée au 4 avril 2023 à 12 h 00.

Le marché est conclu pour une durée ferme de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023. Le marché est reconductible expressément par période de 12 mois, deux fois maximum.

Le rapport d'analyse des candidatures et des offres, a été présenté à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) le 3 mai 2023.

Au regard des critères de jugement des candidatures et des offres, le marché a été attribué par la CAO à l'entreprise ENGIE ENERGIE SERVICES - ENGIE Solutions dont l'offre a été jugée économiquement la plus avantageuse, et ce pour un montant annuel total de 258 479,00 € H.T., décomposé comme suit :

- Tranche ferme (installations en place au démarrage du contrat) : 232 621,00 € H.T.
- Tranche optionnelle n° 1 (mise en service de la chaufferie bois) : 25 858,00 € H.T.

Considérant cet exposé,

**Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 3 mai 2023,**

**Il est demandé au Bureau communautaire :**

- d'accepter la passation du marché d'exploitation des installations de chauffage, ventilation, climatisation, traitement d'eau, traitement d'air et multi technique du centre aquatique communautaire CAP VERT à Breistroff-la-Grande, avec l'entreprise ENGIE ENERGIE SERVICES - ENGIE Solutions, pour un montant total annuel de 258 479,00 € H.T.,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

**Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.**

Vote : Pour : 7  
Abstention : 0  
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 31 mai 2023

Le Président,

Michel PAQUET

